

Néanmoins, Genève risque un grand projet

Autor(en): **Della Casa, Francesco**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **127 (2001)**

Heft 19

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-80066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Néanmoins, Genève risque un **grand projet**

(ARCHITECTURE)

L'échec de l'ensemble des projets urbains soumis au verdict populaire depuis quinze ans à Genève a eu deux effets contradictoires. En premier lieu, l'idée qu'une « prime » électorale devait presque inmanquablement couronner les initiateurs d'un référendum s'est peu à peu répandue dans la classe politique. Par voie de conséquence, le soin porté à l'élaboration de tout projet urbain s'est accru dans des proportions considérables, le moindre groupe d'intérêt se voyant associer aux discussions préliminaires dans l'espoir, vain jusqu'ici, de désamorcer les oppositions.

La construction d'un nouveau musée d'ethnographie s'inscrit dans ce contexte particulier. Ses promoteurs se sont tout d'abord assurés que la nécessité et l'urgence d'un tel projet étaient admises par l'ensemble des partis politiques. Ils choisirent ensuite un site dépourvu d'affectation, ne nécessitant aucune démolition¹ (fig. 1), et offrant l'attrait supplémentaire d'une situation à proximité du Museum d'histoire naturelle et du Musée d'art et d'histoire (fig. 2). Là encore, l'unanimité du Conseil municipal avalisa ce choix.

Le concours d'architecture fut dès lors organisé avec soin. Il s'adressait à tous les architectes suisses ainsi qu'à douze agences internationales de renom – Sauveur & Bodin (B); Martinez Lapena & Torres Tur (E); Patrick Berger, Yves Lyon, Michel Kagan, Rispal & Tournoux (F); Andrea Bruno, Gregotti Associati (I); Kowalsky & Szyszkowitz, Krischanitz, Ortner und Ortner (Ö); Van Berkel & Bos (NL). Le premier prix, attribué à l'unanimité d'un jury comprenant notamment Kurt Aellen, Christine Dalnoky, Carl Fingerhuth, André Langaney, Arlette Ortis, Jean-Jacques Oberson, Luigi Snozzi ou Fernando Ramos, récompensa le projet du jeune bureau lausannois Hunger Monnerat & Petitpierre, parmi 219 autres.

Financement

Il est prévu que le financement de la construction du musée soit assumé pour environ les deux tiers par la Ville de Genève - soit un montant de 55 mio. Fr. - le reste provenant d'apports extérieurs (tableau I). Accepté par le Conseil

¹ A l'exception des sept bâtiments « provisoires » édifiés en 1950

RÉPARTITION DU FINANCEMENT

Ville de Genève	55	mio
Canton de Genève	10	mio
Association des communes genevoises	7,5	mio
Confédération	1	mio
Mécénat privé	19	mio
Total	92,5	mio

Tableau 1: Répartition du financement pour la construction du musée d'ethnographie

Fig. 1: Photo aérienne du quartier des tranchées

Fig. 2: Plan de situation du projet de nouveau musée à la Place Sturm
(Document Atelier d'architecture Hunger, Monnerat, Petitpierre)



Fig. 3: Projet d'extension de Genève à l'Est de la ville ancienne, proposé par Micheli du Crest en 1762

Fig. 4: L'église russe peu après l'achèvement de sa construction en 1866 (Photo Centre d'icongraphie genevoise)

Fig. 5: Plan Blotnitzky de 1858

Fig. 6: Travaux de terrassement réalisés sur la place Sturm dès la fin de 1914 en vue de l'édification du Muséum d'histoire naturelle de Maurice Braillard (Photo Centre d'icongraphie genevoise)

Fig. 7: Projet de Maurice Braillard, lauréat du concours de 1912 pour un Muséum d'histoire naturelle (Document Bulletin Technique de la Suisse romande)

Municipal, c'est ce plan de financement qui a suscité le lancement d'un référendum remettant en cause l'entier du projet, nonobstant les décisions unanimes précédentes.

La destinée suspendue du site

Au cours de l'histoire, l'occupation de l'extrémité Nord du plateau des Tranchées a connu de multiples épisodes qu'il est utile de retracer brièvement depuis l'occupation de Genève par les Burgondes en 443².

À l'emplacement actuel de l'église russe fut établi un sanctuaire destiné à recevoir les cendres de Saint Victor. Peu après l'an mil, celui-ci est rattaché à l'ordre de Cluny et s'agrandit progressivement jusqu'en 1534, quand, sous l'impulsion des idées réformées d'une part, pour répondre aux nécessités défensives impliquant le dégagement de la vue depuis les remparts d'autre part, la décision fut prise de démolir le prieuré de Saint Victor et l'ensemble des faubourgs.

Dès lors, le plateau des Tranchées sera utilisé pour développer le système défensif de fortifications, qui aboutira au dispositif exécuté vers 1720 par l'ingénieur militaire La Ramière selon les principes de Vauban.

Néanmoins, des projets d'extension naissent au cours du XVIII^e siècle, sous l'impulsion notamment de Jacques-Barthélémy Micheli du Crest, qui propose aux alentours de 1760 trois plans - analogues à la structure interne des camps romains - s'étendant sur le plateau des Tranchées (fig. 3).

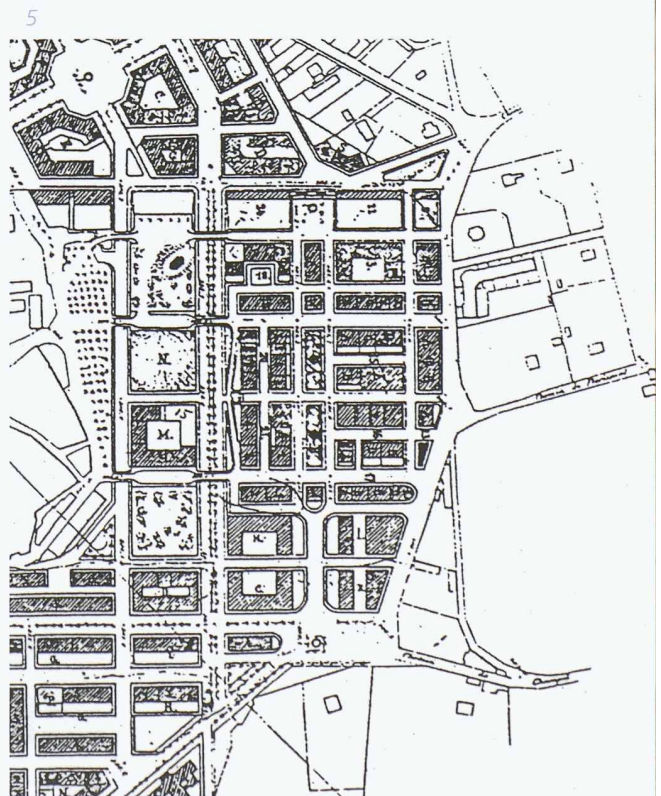
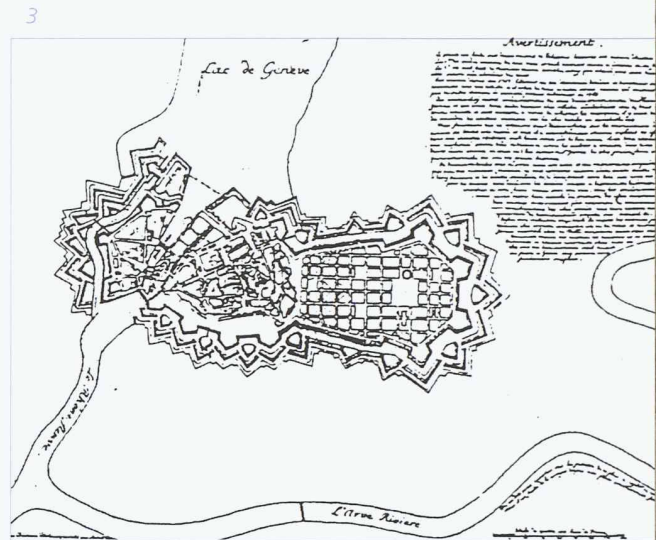
Il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e et la démolition des fortifications pour que cette idée soit développée et matérialisée, sous l'impulsion de l'ingénieur cantonal Léopold Stanislas Blotnitzki (fig. 5). Deux éléments y sont fixés avec précision: la place carrée au Nord de l'église russe et une étroite bande constructible le long de la rue Ferdinand Hodler, vraisemblablement destinée à des bâtiments ne dépassant pas ou de peu le niveau de l'esplanade. L'aménagement de celle-ci, réalisé à la fin des années 1860, diffère sensiblement du plan prévu par Blotnitzki. Il débute par l'édification de l'église russe (1863-1866), œuvre de l'architecte petersbourgeois David Ivanovitch Grimm³ (fig. 4).

Le concours pour un musée d'histoire naturelle

En 1911, le Conseil administratif de la Ville lance un concours d'architecture pour la réalisation d'un muséum d'histoire naturelle sur le site de la place Sturm, dont le lauréat est le futur Conseiller d'Etat Maurice Braillard (fig. 7).

² Ce résumé succinct est extrait de l'étude historique réalisée en août 1996 par Paul Marti, collaborateur scientifique au service de la Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève.

³ L'exécution sera confiée à Jean-Pierre Guillebaud et Antoine Krafft.



6



7

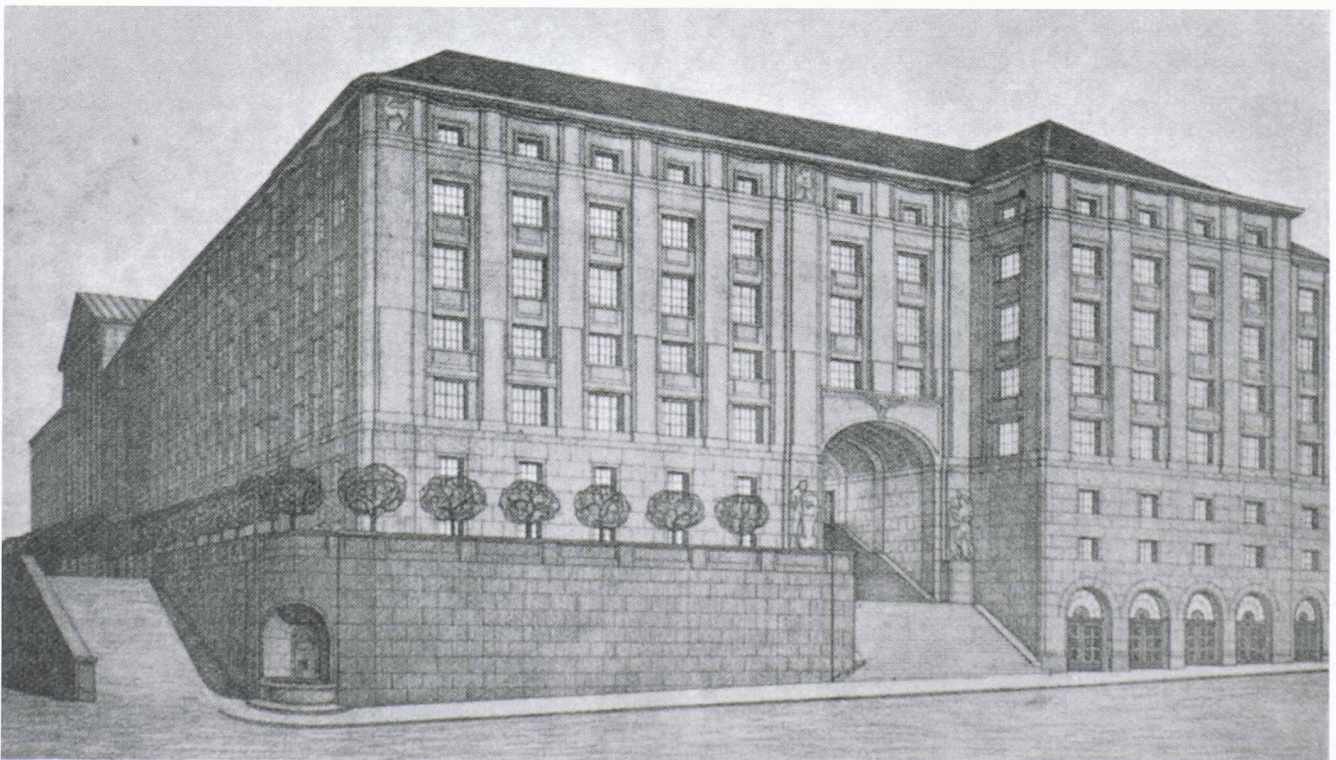


Fig. 8: Représentation en imagerie virtuelle de l'esplanade

Fig. 9: Représentation en imagerie virtuelle du bâtiment Pittard

Fig. 10: Maquette du projet, en simulation nocturne

Fig. 11: Coupe sur le corps principal du musée montrant sa relation avec le niveau du quartier des Tranchées

Fig. 12: Coupe sur le bâtiment Pittard avec le profil des bâtiments du plateau des Tranchées

Fig. 13: Élévation le long du Boulevard Helvétique

Fig. 14: Élévation le long de la rue Ferdinand Hodler
(Documents Atelier d'architecture Hunger, Monnerat, Petitpierre)

Comme d'autres projets primés, le bâtiment proposé par Braillard tient compte de la différence de niveau au long de la rue Ferdinand Hodler, afin d'atténuer « l'effet de muraille » que produiraient des façades trop hautes se développant de manière continue⁴.

Les plans et les devis sont approuvés au printemps 1914, non sans avoir été d'abord annulés, à la suite (déjà) d'un référendum. Les travaux de terrassement commencent à la fin de la même année (fig. 6), mais une augmentation imprévue des devis, d'une part, les difficultés économiques de l'après-guerre ensuite, poussent le Conseil administratif à abandonner le projet de Muséum.

Dès lors, le site sera affecté à la promenade jusqu'en 1950, date à laquelle des pavillons provisoires de type *Durisol* y seront édifiés pour faire face à l'augmentation du nombre des élèves du Collège Calvin. Ils sont toujours en place aujourd'hui, en dépit d'un projet d'Hôtel des archives élaboré dès 1985 par le bureau AVV (Andrey-Varone-Vasarhelyi), mais abandonné à la fin des années quatre-vingt.

Le projet

Le projet se caractérise par un long bâtiment semi-enterré, qui propose une conclusion bâtie au tissu urbain des Tranchées. Le niveau supérieur du corps principal affleurant celui du quartier, il propose de ce fait une esplanade publique surplombant les immeubles des Rues Basses (fig. 8 à 10). D'autre part, il laisse libre le dégagement à l'arrière de l'église russe, conformément au plan Blotnitzky de 1858. L'émergence la plus forte du corps principal, à l'angle formé par le Boulevard Helvétique et la Rue Ferdinand Hodler, correspond à la hauteur des murs de la promenade de l'Observatoire, ou, si l'on préfère, à celle du soubassement du projet Braillard.

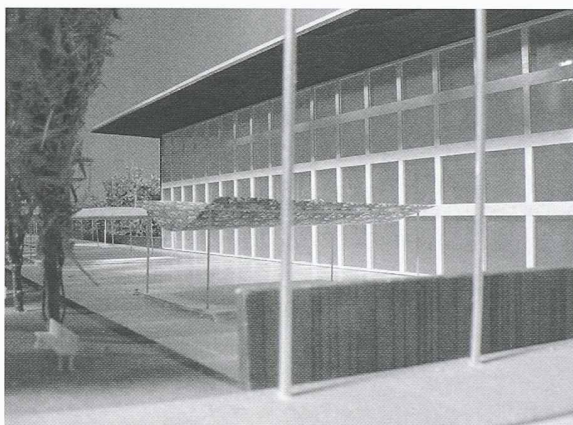
L'esplanade est constituée d'un mail « à la genevoise » - soit un triple alignement d'érables rouges - qui longe une dalle en verre recouvrant le corps principal du musée (fig. 14).

Les visiteurs arpentent donc celle-ci, devinant sous leurs pieds les salles d'exposition, avant de parvenir devant un bâtiment d'entrée - dit « bâtiment Pittard » (fig. 9) - placé dans l'axe de la rue du Mont-de-Sion. Combinée avec la dalle permettant de collecter les visiteurs quel que soit le côté d'où ils proviennent, l'orientation vers le sud de cette façade d'entrée constitue l'une des astuces du projet. Dans un site peu ensoleillé, elle dresse un écran qui capte la lumière solaire (fig. 18). Un avant-toit accentue encore l'aspect accueillant de l'entrée, tout en adressant un clin d'œil à la tour Saugey, exception moderne du plateau des Tranchées (fig. 13 & 14).

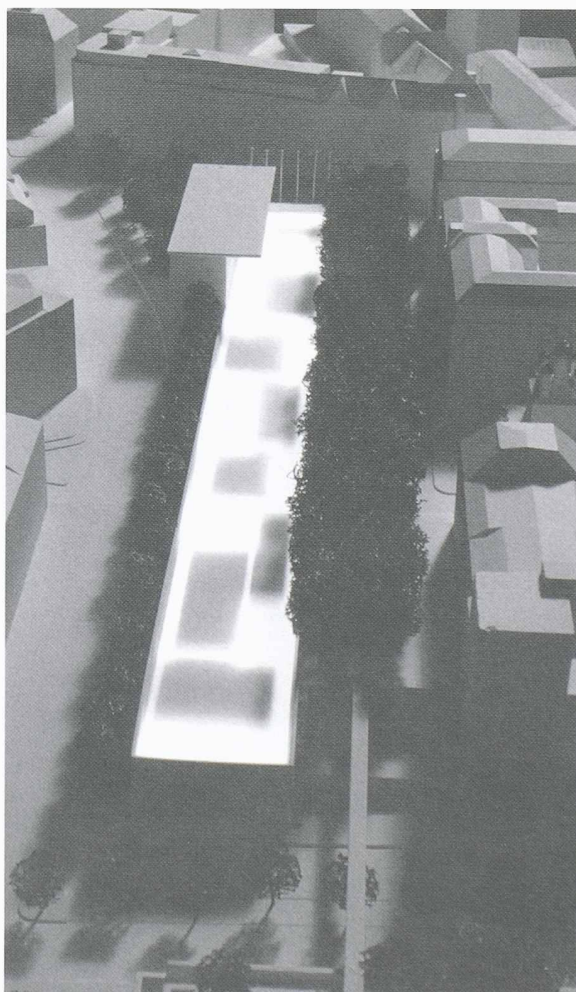
⁴ Bulletin technique de la Suisse romande, avril 1912, pp. 83-97



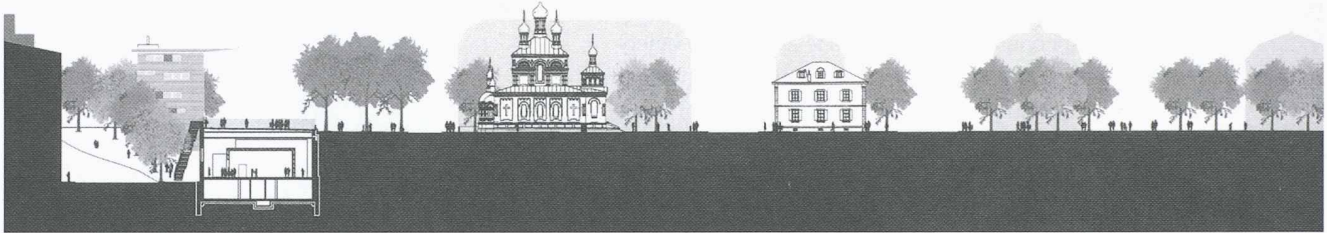
8



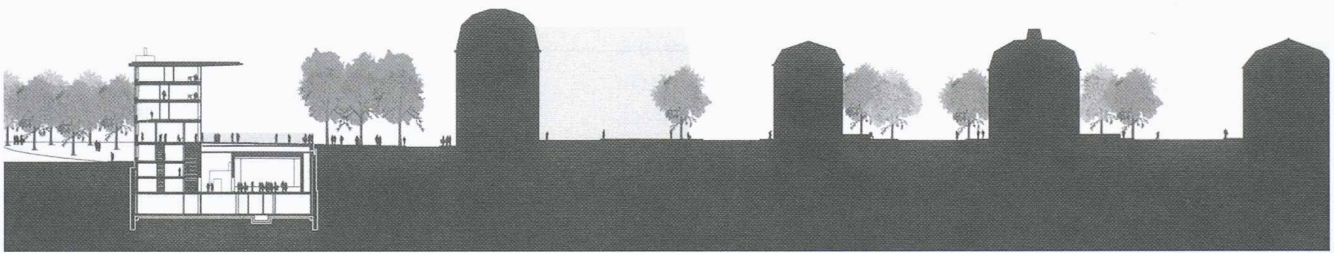
9



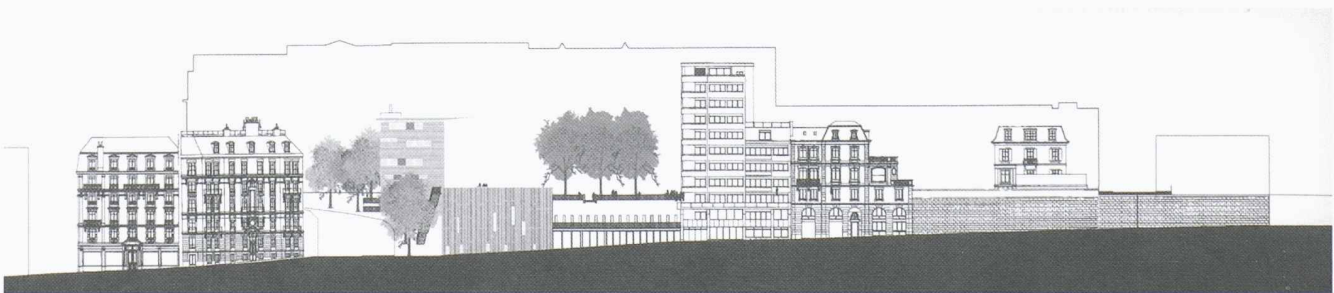
10



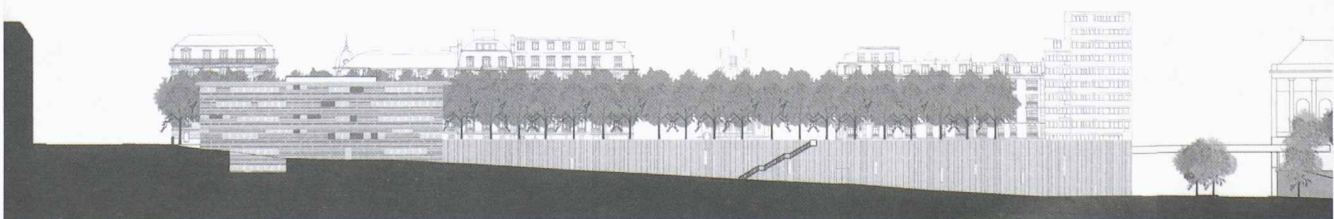
11



12



13



14

Fig. 15 à 17: Représentations en imagerie virtuelle des espaces d'exposition

Fig. 18 & 19: Coupe de détail de la dalle en verre couvrant le corps principal du bâtiment

Fig. 20: Coupe longitudinale

Fig. 21: Plan des espaces d'exposition, correspondant au niveau -3 du bâtiment Pittard

Fig. 22: Plan des réserves et des ateliers, correspondant au niveau -4 du bâtiment Pittard

Métaphores

À la fois audacieux et simple, le parti architectural retenu écarte une monumentalité qui s'inscrirait en porte-à-faux avec l'ethnographie, tout en suscitant une double interprétation métaphorique. L'idée de voyage associée à l'ethnographie est, selon les architectes, à l'origine de leur choix d'un corps de bâtiment oblong, recouvert d'un pont transparent, propre à évoquer l'image d'une pirogue (fig. 10). Celui-ci contient une série de « boîtes-coffrets » destinées à accueillir les salles d'exposition. Le coffret suggère l'idée de la transmission, en se référant à diverses traditions paysannes où le chef de famille rassemblait dans un coffre de bois les biens qu'il destinait à ses enfants après sa mort.

Flexibilité muséographique

L'entier du volume du corps principal est destiné aux espaces d'exposition. Les neuf « boîtes-coffrets » qui y sont disposées composent un ensemble de rues, places et édifices, à la manière d'un petit village (fig. 15 à 17). Les objets y sont présentés dans les espaces ouverts, bénéficiant de l'éclairage naturel que procure l'immense dalle de verre, ou groupés de manière thématique dans les « boîtes-coffrets ». La plus grande de celles-ci, placée à proximité de l'accès, contient une salle polyvalente destinée aux conférences, à la projection de films ou à des performances (fig. 20 & 21).

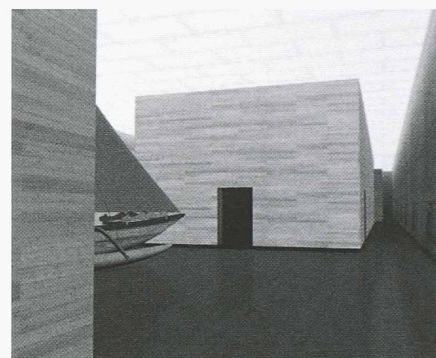
La flexibilité découle de l'infinité de parcours possibles, modulables en fonction de telle ou telle exposition, certaines salles pouvant être temporairement réservées pour la préparation de l'exposition suivante. Ce parti muséographique diffère radicalement des systèmes traditionnels, comprenant soit des enfilades de salles, soit un dispositif de parois mobiles.

Tout le niveau inférieur est occupé par les réserves et les ateliers, qui offrent enfin au musée les surfaces nécessaires à la conservation de sa vaste collection (fig. 20).

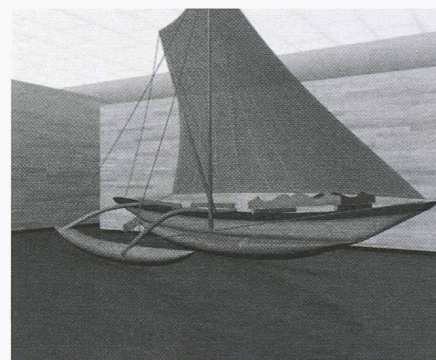
Des chances raisonnables

Soumis au verdict populaire le 2 décembre prochain, ce projet a des chances raisonnables de mettre fin à quinze années d'échecs en matière d'urbanisme à Genève.

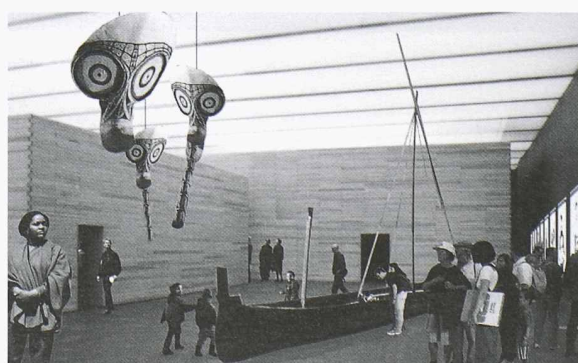
Il reste que la réputation frondeuse du souverain rend incertaine l'issue du scrutin, tant, dans la cité du bout du lac, l'architecture est devenue otage commode des argumentations populistes les plus diverses.



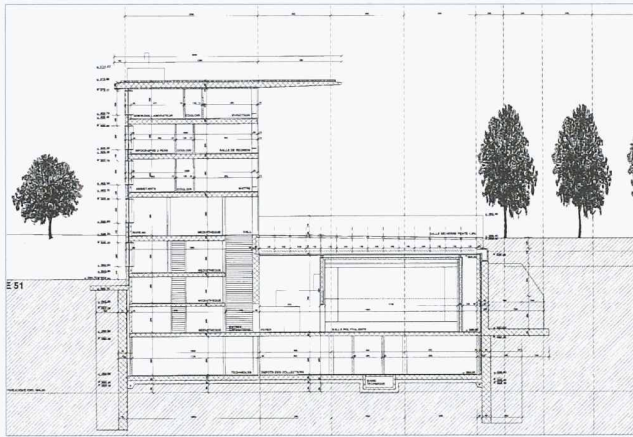
15



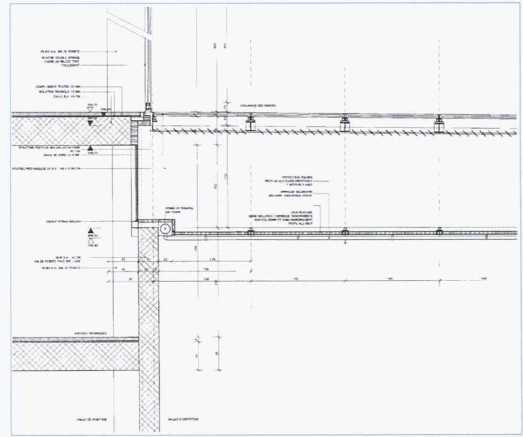
16



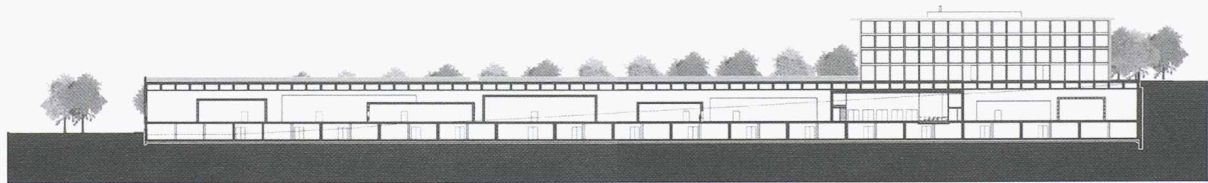
17



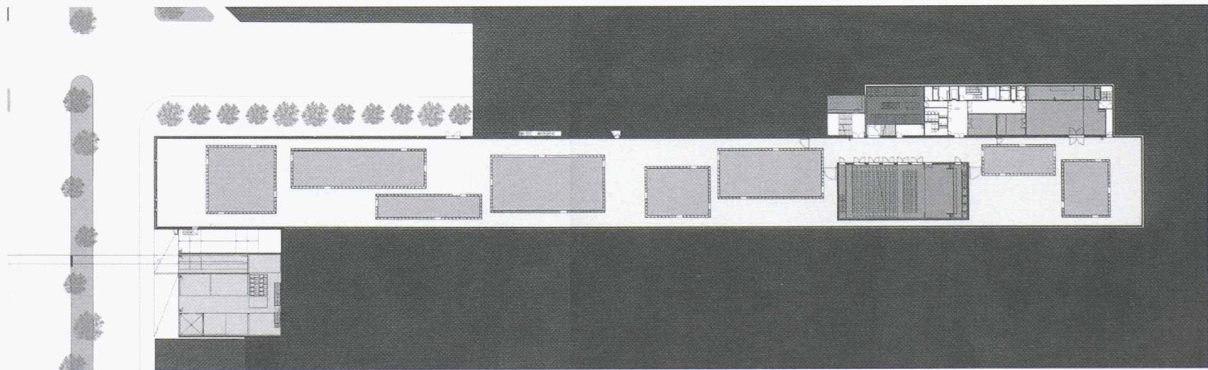
18



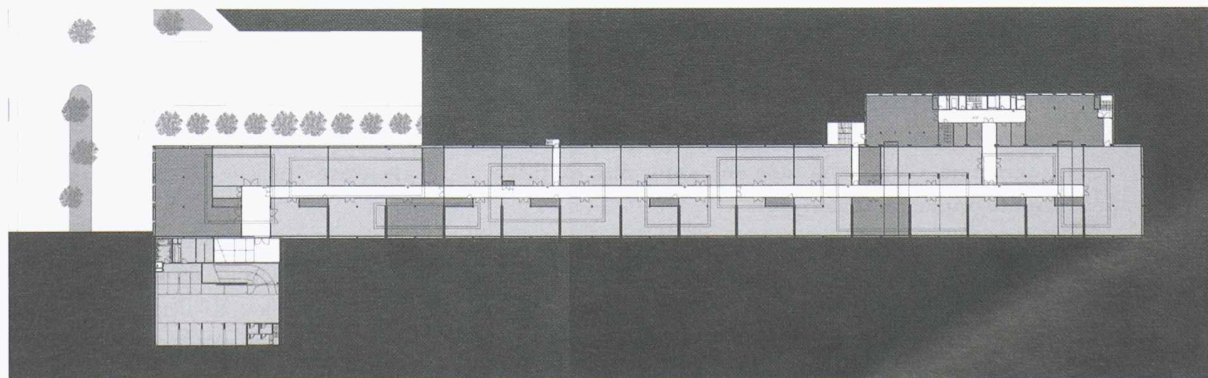
19



20



21



22